

Programme THEN/HiER pour les projets des étudiants des cycles supérieurs

THEN/HiER est le premier organisme pancanadien consacré à la promotion et au perfectionnement de l'enseignement et de l'apprentissage de l'histoire. L'organisme réunit les divers acteurs impliqués dans la pédagogie de l'histoire : les chercheurs en histoire; les spécialistes de l'histoire appliquée œuvrant dans les musées, les archives et les sites historiques; les enseignants; les chercheurs œuvrant dans les facultés d'éducation; les décideurs de programme d'enseignement. Notre objectif est de favoriser entre les divers milieux un dialogue sur la façon d'améliorer la pédagogie de l'histoire sous toutes ses formes à travers une pratique de l'enseignement (de la maternelle aux études supérieures) et de la recherche s'appuyant mutuellement.

Chaque année, THEN/HiER réservera 10 000 \$ au financement de projets reliés à l'enseignement et à l'apprentissage de l'histoire au Canada et qui sont créés, planifiés et menés par des étudiants des cycles supérieurs en histoire et en pédagogie de l'histoire. Nous allons considérer les demandes de financement jusqu'à un maximum de 2 500 \$.

Conformément aux directives du CRSH pour le financement des subventions du programme des Réseaux stratégiques de connaissances, THEN/HiER peut financer la mobilisation et la diffusion de la recherche sur la pédagogie de l'histoire, mais il ne peut pas financer les activités de recherche elles-mêmes. À titre d'exemple, les projets peuvent inclure :

- L'élaboration d'un **programme multimédia** destiné à la diffusion de vos résultats de recherche. Par exemple, le [Don Valley Historical Mapping Project](#) qui a complété la recherche doctorale de Jennifer Bonnell. D'autres exemples de projets multimédias peuvent inclure une série de balados, une série de leçons ou un montage vidéo basés sur un aspect de votre recherche.
- L'organisation d'un **atelier ou d'une série de conférences** sur un thème pertinent à THEN/HiER, présentés sous forme d'enregistrements vidéo ou audio pour notre site web.
- **Une aide aux dépenses de déplacement** pour présenter un aspect de la recherche de l'étudiant à un nouveau public. Cette recherche serait également partagée sur le site de THEN/HiER.
- **Un soutien à l'achat de petit équipement** comme, par exemple, des enregistreuses et des caméras vidéos portatives pour mener des entrevues, enregistrer des présentations de conférence ou créer des montages multimédias, lesquels pourront être mis en ligne sur notre site. Cet équipement deviendrait la propriété de THEN/HiER à la fin du projet.

Ce ne sont là que quelques exemples. THEN/HiER étudiera d'autres types de projets collectifs impliquant au moins deux acteurs impliqués en histoire ou en pédagogie de l'histoire.

Les candidats retenus obtiendront un remboursement sur présentation des documents suivants :

- Un relevé des dépenses accompagné des reçus appropriés
- Un compte rendu du projet qui sera mis en ligne sur le site de THEN/HiER

Modalités de la demande

Les demandes devraient comporter les éléments suivants :

1. Une proposition présentant un aperçu des retombées prévues du projet (par exemple, un rapport illustré et qui comprend des liens vers des sites web pertinents, une vidéo ou un balado, un blogue ou un site web); la façon dont il contribuera au réseautage ou à la recherche en histoire ou en pédagogie de l'histoire et dont il favorisera la collaboration parmi les différents acteurs de THEN/HiER (par exemple, des étudiants des cycles supérieurs et des historiens du milieu universitaire; des étudiants des cycles supérieurs, des futurs enseignants et un organisme public comme un musée; ou des étudiants des cycles supérieurs en histoire et en pédagogie de l'histoire) (max. 2 pages).
2. Un budget indiquant comment le financement de THEN/HiER sera utilisé (max. 1 page). Les autres sources de financement, incluant les contributions en nature, devront être mentionnées dans le budget.
3. Le curriculum vitæ des principaux collaborateurs (max. 1 page chacun).

Critères d'acceptation de la demande

1. Elle doit respecter toutes les exigences précédentes.
2. Il ne doit pas y avoir de chevauchement avec une ressource existante.
3. Le projet doit avoir un impact au-delà de la communauté locale où il est mené.
4. Le projet doit être de nature à susciter une réflexion critique plutôt que d'être de nature commémorative.

À noter

1. Les candidats retenus ne peuvent présenter une autre demande de financement dans le cadre du même projet.
2. Le candidat principal doit s'inscrire comme membre sur le site de THEN/HiER, www.thenhier.ca.
3. THEN/HiER étudiera les demandes de financement tout au long de l'année. Les demandes doivent être acheminées par courriel en un seul fichier à annemarie.goodfellow@ubc.ca.